

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20200618-019

du 18 juin 2020

n°019

page 1/1

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (37) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIÉ, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Didier SIMONET, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

POUVOIRS (2) : Corine FARINEAU, Sophie GUEGUEN

EXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Amine MESSAOUDENE

RAPPORTEUR : Michel FRESNEAU

OBJET : Dénomination de la voie desservant le nouveau commissariat de police

Les dénominations des voies sur la commune permettent de s'orienter et d'attribuer une adresse officielle.

Il est proposé de dénommer :

- La nouvelle voie desservant le nouveau commissariat de police qui se situe entre la rue Louis Braille et la rue du XIV^{ème} RTA. Ce tronçon sera le prolongement du boulevard Aristide Briand tandis que le parking et l'allée conduisant à l'entrée piétonne du commissariat sera dénommée : allée du réseau Alfred.

VU les articles L.2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux attributions du conseil municipal,

CONSIDERANT l'importance de baptiser ces voies,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de prolonger le boulevard Aristide Briand qui garde son origine sur le quai du Onze Novembre et qui a désormais son extrémité sur la rue du XIV^{ème} RTA ;
- de dénommer allée du réseau Alfred, l'allée qui a son origine sur le boulevard Aristide Briand et qui se termine en impasse.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique,
Nadège GROLLIER